

**Procès-Verbal du Conseil Municipal de la Commune de Bénagues
du 17 décembre 2025**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 03/09/2025

- 1 - Achat terrains "Camp des Mesous"
- 2 - Vote des quarts
- 3 - Compétence lecture CCPAP
- 4 - Compétence eau CCPAP
- 5 - Demande subvention État
- 6 - Demande subvention Conseil Départemental
- 7 - Demande subvention CCPAP
- 8 - Bons achat Noël
- 9 - Questions diverses

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Josiane BERGÉ

Date de la convocation : 09/12/2025

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Membres	Présents	Procurations	Absents
ABÉNIA Loïc			x
BAUZOU Christophe	x		
BERGÉ Josiane (Maire)	x		
BIELLE Simone	x		
DA FURRIELA Thierry (2 ^{ème} adjoint)	x		
ESTEBE Sandrine	x		
FABRY Stéphane	x		
FERREIRA Franquelim Da Conceicao			x
FERRIES Laurie			x
GARCIA Serge		x	
HILAIRE Olivier (1 ^{er} adjoint)	x		
MARSEILLE Laurent	x		
PINATON Aubry	x		
REIS Mickaële	x		

Secrétaire de séance : BIELLE Simone

Madame BERGÉ ouvre la séance, donne lecture des procurations et désigne en tant que secrétaire de séance, Mme Simone BIELLE.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 03/09/2025.

Madame BERGÉ : « Avez-vous des remarques ? » Ce procès-verbal est approuvé

Madame le Maire informe le conseil des délibérations prises :
2025-017 Nom résidence OPH retire et remplace délib N°2024-020 du 24/09/2024

1- Achat terrains « Camp de Mesous »

L'acte d'achat des terrains à l'office Public de l'Habitat a été finalisé.

2- Vote des quarts

La délibération est adoptée à l'unanimité	N° d'ordre 2025-018
-------------------------------------------	---------------------

3- Compétence lecture CCPAP

La délibération est adoptée à l'unanimité	N° d'ordre 2025-019
-------------------------------------------	---------------------

4- Compétence eau CCPAP

La délibération est adoptée à l'unanimité	N° d'ordre 2025-020
-------------------------------------------	---------------------

5- Dde subvention DETR « Requalification places et centre du village »

La délibération est adoptée à l'unanimité	N° d'ordre 2025-021
-------------------------------------------	---------------------

6- Dde subvention FDAL « Requalification places et centre du village »

La délibération est adoptée à l'unanimité	N° d'ordre 2025-022
-------------------------------------------	---------------------

7- Dde subvention Fond de Concours « Requalification places et centre du village »

La délibération est adoptée à l'unanimité	N° d'ordre 2025-023
-------------------------------------------	---------------------

8- Cartes cadeaux

La délibération est adoptée à l'unanimité	N° d'ordre 2025-024
-------------------------------------------	---------------------

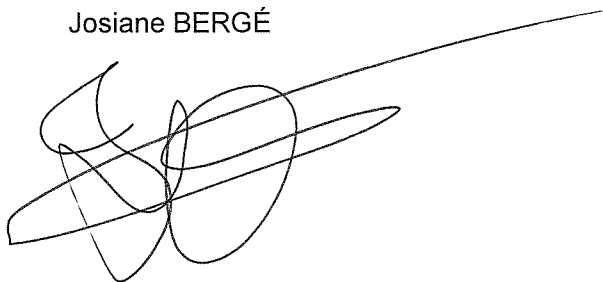
9- Questions diverses

- Le 30 novembre 2025, les « Déjantés de Saint Jean du Falga » ont organisé une représentation théâtrale au profit des Sapeurs-Pompiers de Pamiers devant un public venu en nombre.
- Le premier marché de Noël sur Bénagues, organisé par l'association des « Petits Loups Ruxéens » le dimanche 7 décembre a été une réussite de part la météo et par l'affluence des visiteurs. Les profits seront reversés aux classes du regroupement.
- Le 12 décembre 2025 a eu lieu la traditionnelle rencontre avec les nouveaux arrivants et les naissances. Cette année Madame le Maire a souhaité convier les référents de la participation citoyenne. Soirée conviviale
- La commune va abattre 2 arbres dangereux. Elle souhaite offrir ce bois et a publié sur panneau pocket.
- Salle socio-culturelle : le conseil demande d'appliquer à l'association de Taichi les mêmes dates inscrites à l'article 5 de la convention de prêt de salle de l'association de gymnastique.
- Madame le Maire a annoncé avoir reçu de l'INSEE la population de référence pour les élections qui est de 495. De ce fait, le nombre de conseillers passe de 15 à 11 pour les prochaines élections municipales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La présidente de séance

Josiane BERGÉ



Le secrétaire de séance

Simone BIELLE

